



Pour diffusion immédiate

Le 29 janvier 2007

Symbole: AZM.Croissance TSX

## Communiqué de presse

### **Azimut et Northwestern signent une entente sur la propriété uranifère Lac Daniel, région de la Baie d'Ungava, Québec**

**Exploration Azimut Inc.** (« Azimut ») et **Northwestern Mineral Ventures Inc.** (« Northwestern ») annoncent la signature d'une entente définitive sur la propriété uranifère Lac Daniel. Suivant cette entente, Northwestern peut acquérir d'Azimut 50% d'intérêt sur une période de 5 ans et un intérêt additionnel de 15% avec la réalisation d'une étude de faisabilité bancaire. Cette entente d'option reste sujette à l'approbation des autorités compétentes.

La propriété Lac Daniel, est localisée à l'est de la Baie d'Ungava dans le nord du Québec, environ 160 km à l'est de la ville de Kuujuaq. Détenue à 100% par Azimut, elle consiste en 2 blocs de claims totalisant 862 claims pour une superficie de 390,3 km<sup>2</sup> ([voir figure ci-jointe](#)). Le principal bloc de claims de la propriété est adjacent à la limite sud de la propriété Rae Nord, également optionnée par Azimut à Northwestern. A Rae Nord, les résultats initiaux de l'exploration pour l'uranium sont très encourageants (voir communiqués de presse du 11/10/06 et 29/11/06). Les 2 propriétés couvrent au total une région de 40 km par 40 km. Les données géochimiques, géophysiques et géologiques permettent d'identifier un fort potentiel d'exploration avec des cibles de grande extension, situées en surface ou proches de la surface.

Northwestern peut acquérir un intérêt de 50% sur le projet Lac Daniel aux conditions suivantes:

- Paiements de 50 000 \$ dans les 15 jours suivants la signature de l'entente puis de 30 000 \$, 40 000 \$, 50 000 \$ et 60 000 \$ respectivement aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> anniversaires pour un total de 230 000 \$. Northwestern émettra également 100 000 actions ordinaires à Azimut dans les 15 prochains jours et 100 000 actions additionnelles au 1<sup>er</sup> anniversaire de l'entente.
- Dépenses minimales en travaux de 300 000 \$ la 1<sup>ère</sup> année (engagement ferme) et 400 000 \$, 500 000 \$, 600 000 \$ et 800 000 \$ les années subséquentes pour un total de 2 600 000 \$.

A l'obtention par Northwestern de 50% d'intérêt, Azimut retiendra un intérêt de 2% de « Yellow Cake Royalty ». Northwestern aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 15% avec la délivrance d'une étude de faisabilité bancaire avec les conditions suivantes:

- Émission, en une fois, de 100 000 actions de Northwestern et paiements de 30 000 \$ par année pendant 5 ans pour un total de 150 000 \$.
- Dépenses minimales en travaux de 200 000 \$ par année sur une période de 5 ans.

Si Northwestern décide de ne pas exercer cette option additionnelle, Northwestern versera à Azimut 100 000 \$ en argent en un paiement final. Northwestern sera opérateur.

Ce communiqué de presse a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue, habilité à agir comme Personne Qualifiée pour la société selon la Norme canadienne 43-101. Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage d'avant-garde avec l'objectif de découvrir des gisements majeurs.

#### **Contact et information**

**Jean-Marc Lulin, président chef de la direction** ou **Normand Champigny, VP exécutif**

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

[info@azimut-exploration.com](mailto:info@azimut-exploration.com)

[www.azimut-exploration.com](http://www.azimut-exploration.com)

*La Bourse de Croissance TSX (Croissance TSX) n'accepte aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué.*